



**Mémoire de  
l'Alliance de la Fonction publique du  
Canada**

**au**

**Comité permanent des finances  
de la Chambre des communes**

**Consultations prébudgétaires pour 2021**

## Recommandations

### Services publics

- Stimuler la fonction publique fédérale afin qu'elle dispose des capacités et des ressources humaines nécessaires pour conseiller, évaluer, planifier, élaborer et mettre en œuvre les politiques et les programmes requis pour combler les lacunes sociales et économiques mises en évidence par la pandémie de COVID-19 et renforcer sa capacité à fournir des services publics essentiels.
- Rejeter toute mesure d'austérité visant à réduire et à éliminer des services publics fédéraux et à réduire le nombre de fonctionnaires dans le cadre d'un plan de reprise qui suivra la pandémie de COVID-19.
- Rejeter le concept des obligations à impact social et fournir des services sociaux publics fiables, qui sont entièrement financés pendant une durée suffisante pour que les fournisseurs de ces services et les personnes dont ils s'occupent, à savoir les personnes les plus marginalisées, aient le temps de planifier leur réussite.

### Investissement dans les infrastructures sociales

- Financer les efforts déployés dans tout le Canada pour lutter contre le racisme, notamment le racisme et la discrimination envers les Asiatiques, les Noirs et les Autochtones.
- Créer un plan d'action national de lutte contre toutes les formes de racisme et le racisme contre les Noirs pour accompagner la stratégie nationale de lutte contre le racisme, doté des ressources nécessaires et de stratégies concrètes, ainsi que d'objectifs réalisables, de cibles mesurables et de calendriers.
- Augmenter le financement du Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme et le retirer de Patrimoine Canada.
- Augmenter le financement de la Commission canadienne des droits de la personne pour étudier les problèmes liés au racisme.
- Exiger que le gouvernement fédéral et les provinces pour entreprennent une révision intersectionnelle du point de vue de la race, du sexe et des conditions socioéconomiques de toutes les mesures d'urgence liées à la COVID-19 et mettre fin à toutes les restrictions des libertés civiles.
- Exiger la collecte de données désagrégées en fonction de la race et d'autres facteurs identitaires sociodémographiques, afin de mieux mesurer et comprendre l'incidence des politiques, programmes et pratiques du gouvernement sur les Autochtones, les Noirs et les autres personnes racialisées dans les principaux domaines suivants : le marché du travail, l'inégalité économique et la pauvreté; le système de justice pénale et l'accès à la justice; le bien-être des enfants; l'environnement; la santé et la santé mentale; le logement; les prestations sociales et les avantages culturels; l'éducation; la protection des réfugiés, l'immigration (y compris les travailleurs migrants et les étudiants étrangers); la citoyenneté; les médias, les médias sociaux et la communication de masse.
- Exiger l'examen de la loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi afin de renforcer la responsabilité et les mesures d'application; mettre à jour la

terminologie; inclure le groupe LGBTQ2+ et ajouter des mesures d'équité en matière d'emploi en révisant les conditions d'admissibilité du Programme de contrats fédéraux ou en créant des ententes sur les avantages communautaires, afin d'inclure tous les programmes fédéraux d'investissement et de relance, pour garantir que les groupes racialisés et les autres groupes sous-représentés aient un accès équitable à tout nouvel emploi créé.

- Exiger l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'élaboration des politiques et des programmes dans tous les aspects de la réponse à la pandémie.
- Investir dans une infrastructure sociale plus solide et dans des politiques et avantages sociaux au travail qui offrent aux gens la souplesse et le soutien nécessaires pour assumer leurs responsabilités familiales.
- Élaborer un plan d'action national complet, doté de ressources appropriées et fondé sur une analyse féministe intersectionnelle, pour prévenir et combattre toutes les formes de violence contre les femmes.
- Élaborer un plan d'action national complet, doté de ressources appropriées, pour prévenir et combattre toutes les formes de violence contre les femmes et les filles autochtones, ainsi que les personnes bispirituelles, sous la direction d'organisations de femmes autochtones, qui comporte des calendriers, des objectifs de changement mesurables et un suivi rigoureux, comme le recommande l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Mettre en œuvre une réforme de la sécurité du revenu et concevoir à l'avenir des mesures de soutien au revenu qui tiennent compte des besoins et de la situation économiques des femmes d'horizons divers, y compris une refonte du régime d'assurance-emploi.
- Mettre en œuvre les recommandations du plan Un Enfant Une Place, notamment en allouant 2,5 milliards de dollars à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants d'ici le 31 mars 2020, puis 2 milliards de dollars supplémentaires par année, et de 2 milliards de dollars de plus par la suite pour en arriver à un système public entièrement financé.
- Mettre en place un régime public d'assurance-médicaments universel à payeur unique afin de garantir que chacun puisse avoir accès aux médicaments dont il a besoin.
- Bonifier le financement du Programme du travail pour assurer une forte hausse du nombre d'inspecteurs, qui pourront inspecter de manière proactive les infractions au Code du travail et répondre aux plaintes.

### **Investissement dans les infrastructures physiques**

- Utiliser la Banque de l'infrastructure du Canada pour investir dans des projets d'infrastructure qui demeurent la propriété du secteur public afin de combler, sans recourir à des partenariats public-privé, les déficits en matière de routes, de ponts, de réseaux de transport en commun, d'infrastructures électriques, d'Internet, de traitement de l'eau et des systèmes connexes, en mettant l'accent sur les collectivités autochtones. Les investissements dans l'infrastructure

sociale doivent fournir les critères qui permettront de choisir les projets d'infrastructure physique qui seront financés.

### **Financement de la recherche**

- Mettre pleinement en œuvre les recommandations du rapport Naylor de 2017 afin de soutenir la recherche vitale financée par l'État et qui lui appartient.

### **Financement du système Phénix**

- Fournir un financement à long terme suffisant consacré à :
  - éliminer l'arriéré des problèmes de paye;
  - stabiliser le système de rémunération Phénix;
  - développer, tester et lancer correctement un nouveau système de paye.

### **Services publics**

La Covid-19 nous a rappelé le rôle important que joue le gouvernement et la fonction publique. Elle a souligné les dommages causés par des années de sous-investissement dans les services publics et par un mépris croissant des valeurs qui sous-tendent la fonction publique.

Le budget du gouvernement doit tenir compte des injustices exposées et exacerbées par la pandémie. Il doit financer une fonction publique qui est en mesure de soutenir un vaste programme de reconstruction pour créer un Canada plus résilient. Il doit accorder les ressources nécessaires aux services essentiels devant être fournis ou réglés par le secteur public, de manière à garantir leur caractère essentiel. Il est question ici de services essentiels comme la sécurité au chapitre de l'alimentation, de l'eau, des revenus, des soins de santé et d'éducation.

La pandémie a montré que la fonction publique, si on lui en donne la chance, peut élaborer des politiques et mettre en œuvre des programmes rapidement et efficacement. Celle-ci est venue à la rescousse du pays en présentant des idées innovantes de programmes qui offraient des avantages immédiats pour soutenir à la fois les particuliers et les entreprises. Les fonctionnaires ont rapidement accepté de nouvelles tâches pour assurer le succès de ces programmes. Ils ont mis en œuvre des programmes sans précédent, traité des millions de demandes et travaillé sur de nombreuses mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers.

Les personnes issues de communautés marginalisées et défavorisées, notamment les femmes, les Autochtones, les communautés racialisées, les communautés LGBTQ2+, les immigrants et les travailleurs migrants, ainsi que les personnes handicapées, dépendent de manière disproportionnée de services publics abordables et de haute qualité. Tout le monde a droit à un accès équitable aux services publics et à des mesures de soutien du revenu plus complètes.

Il semble que le gouvernement envisage également de [privatiser des services sociaux essentiels](#) au moyen d'obligations à impact social, une formule grâce à laquelle des dividendes sont versés aux investisseurs privés si certains objectifs sont atteints par des programmes sociaux qui sont généralement gravement sous-financés [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. Ce modèle oblige les fournisseurs de services à [conclure avec](#)

[les investisseurs un accord](#) dont l'impact sur la prestation des programmes et les critères de sélection a été démontré, mais qui améliore rarement les résultats. Cette situation perpétue le travail précaire chez les travailleurs sociaux et laisse souvent en plan les bénéficiaires et les fournisseurs des services à la fin de la période de financement. La reprise qui suivra la pandémie ne peut pas dépendre des caprices des investisseurs privés. Nos communautés les plus vulnérables ne peuvent pas non plus être confrontées à d'autres fiascos comme celui de l'organisme UNIS.

## **Investissement dans les infrastructures sociales**

La pandémie a exposé et aggravé les inégalités systémiques qui durent depuis longtemps au Canada sur le plan économique, social et sanitaire et qui ont une incidence disproportionnée sur les personnes et les communautés noires, racialisées et autochtones. Les Autochtones, les Noirs et les autres personnes racialisées continuent de se heurter à des obstacles systémiques dans le système de santé et à des inégalités majeures en matière d'emploi et d'éducation.

Les femmes autochtones, les femmes handicapées, celles dont le statut d'immigration est précaire, les femmes noires et racialisées, ainsi que les membres de la communauté trans et non binaire sont confrontés à des difficultés encore plus importantes, notamment le risque de perdre des décennies de gains durement acquis en matière d'égalité des genres.

Notre société ne peut tout simplement pas revenir au statu quo qui prévalait avant la pandémie, maintenant que nous avons l'occasion de nous attaquer à l'inégalité systémique. Le gouvernement doit donner la priorité au financement de notre infrastructure sociale.

Les mesures d'isolement de la pandémie ont augmenté le risque de violence à domicile auquel font face les femmes, les jeunes filles et les personnes trans et non binaires. Alors que les besoins augmentent, les services de proximité ont du mal à fonctionner en toute sécurité, avec des revenus moindres et des coûts plus élevés.

Pendant la pandémie, des millions de Canadiens ont perdu leur emploi et leur régime d'assurance-médicaments au travail. Il est donc plus urgent que jamais de créer un régime national d'assurance-médicaments.

Même avant la pandémie, le Programme du travail faisait face à un manque criant d'inspecteurs. On peut présumer qu'en raison de la pandémie, il y aura une augmentation des préoccupations en matière de santé et de sécurité au travail et que les travailleurs exerceront davantage leur droit de refuser un travail dangereux. Si l'équipe d'inspection ne dispose pas du personnel approprié, les travailleurs continueront d'être en danger.

## **Investissements dans l'infrastructure**

La pandémie de COVID-19 nous a appris que la fonction publique est, à tous les niveaux de gouvernement, l'épine dorsale du soutien aux Canadiens dans les situations de crise comme celle-ci. C'est pourquoi les plans du gouvernement fédéral pour la poursuite de la privatisation sont à la fois décevants et alarmants.

La Banque d'infrastructure du Canada (BIC), qui a été vendue aux Canadiens comme moyen de financer publiquement des projets d'infrastructure, est en fait un moyen de privatiser les infrastructures essentielles du Canada par le biais de partenariats public-privé.

Après des décennies de sous-financement des infrastructures locales par les gouvernements successifs et de négligence systémique des responsabilités du Canada envers les communautés autochtones, de graves déficits existent d'un bout à l'autre du pays. Les grandes villes, les petites localités et les communautés autochtones cherchent donc désespérément à réparer leurs infrastructures délabrées ou manquantes, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux offres prédatrices d'entreprises déterminées à faire des bénéfices. Les municipalités et les provinces ne peuvent accéder aux fonds de la BIC que si elles s'associent au secteur privé.

La dépendance du gouvernement à l'égard de la BIC va à l'encontre des données solides et de plus en plus nombreuses à l'échelle [locale](#) et [internationale](#) qui prouvent que les partenariats public-privé ne sont pas une panacée pour les gouvernements qui cherchent à réduire le coût des infrastructures publiques [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

## **Financement de la recherche**

Aujourd'hui, des membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) qui sont des chercheurs postdoctoraux et qui travaillent au sein du Vaccine and Infectious Disease Organization-International Vaccine Centre (VIDO-Intervac) de l'Université de la Saskatchewan sont fiers de contribuer à l'effort international pour mettre au point un vaccin contre la COVID-19. Leurs travaux démontrent l'importance vitale de la recherche financée par des fonds publics.

À la suite de la publication de l'Examen du soutien fédéral aux sciences de 2017 (le rapport Naylor), le budget fédéral 2019-2020 a inclus de l'argent frais sous forme de bourses pour les chercheurs de niveau maîtrise et doctorat, ce qui correspond à l'une des recommandations du rapport. Cependant, le financement accordé est insuffisant : 114 millions de dollars sur cinq ans au lieu des 140 millions de dollars recommandés sur quatre ans.

Une autre recommandation qui n'a pas encore été pleinement mise en œuvre concerne la nécessité d'investir davantage dans le Fonds de soutien à la recherche. Le Fonds accorde des subventions pour compenser les coûts supplémentaires de la recherche qui ne sont pas particuliers à un projet, comme l'administration et l'entretien des laboratoires. En moyenne, les établissements de recherche au Canada reçoivent des subventions du Fonds à un taux de 21 %, alors que des études montrent que les coûts réels sont de 40 à 60 %. Le rapport Naylor a recommandé d'augmenter à 40 % le taux de remboursement.

## **L'apprentissage et la garde des jeunes enfants**

Une reprise économique durable repose sur la capacité des travailleurs de recommencer à gagner un salaire. Or, pour que les parents de jeunes enfants puissent

retourner au travail, ils doivent avoir accès à des programmes de garde d'enfants abordables qui répondent à leurs divers besoins. Cela est particulièrement vrai pour les mères qui ont souffert de la pandémie de manière disproportionnée.

L'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada étaient déjà fragiles avant l'épidémie parce qu'ils sont basés sur un marché fragmenté et sous-financé.

L'établissement d'un système d'éducation de la petite enfance qui soit accessible, abordable, de qualité et inclusif, qui repose sur des éducateurs de la petite enfance bien rémunérés, est maintenant essentiel si le Canada veut se forger un avenir résilient et juste, et devenir également le meilleur endroit possible pour les enfants.

### **Financement du programme Phénix**

Les fonds engagés dans le budget fédéral 2019-2020 sont loin d'être suffisants pour mettre fin aux cauchemars de la paye des fonctionnaires fédéraux du Canada. Soixante-dix pour cent (70 %) de ces fonds ont été affectés à cet exercice financier, ce qui laisse peu d'argent pour les besoins futurs.

<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>	<b>Total</b>
<b>22 M*</b>	<b>366 M</b>	<b>74 M</b>	<b>77 M</b>	<b>8 M</b>	<b>8 M</b>	<b>554 M</b>
<b>70 % du financement</b>						

*\* En plus du montant prévu au budget de l'an dernier (tous les montants sont en millions de dollars).*

En septembre 2019, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 113,1 millions de dollars pour poursuivre le travail sur NextGen, dont le développement d'un projet pilote de l'une des solutions qualifiées en matière de ressources humaines et de paye dans un ministère principal. Un financement à long terme est nécessaire si le gouvernement souhaite vraiment investir dans un nouveau système de paye.

Le [Tableau de bord du Centre des services de paye de la fonction publique du gouvernement du 24 juin 2020](#) continue d'afficher un arriéré de transactions à cette même date. Bien qu'en baisse, l'arriéré s'élève à 125 000 transactions dont les répercussions financières dépassent la charge de travail normale. Plus de la moitié des fonctionnaires continuent de connaître des problèmes de paye sous une forme ou une autre (y compris ceux desservis par le Centre des services de paye, ainsi que par d'autres services). La ratification éventuelle d'accords de principe entre l'AFPC et le Conseil du Trésor dans les prochains mois ajoutera à la charge de travail actuelle.